

Séance de l'après-midi du 25 mai 2007

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENT: M. JOHN HAEMMERLI, président

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES PROJETS DE RÉSERVES DE BIODIVERSITÉ
DU LAC OPASATICA, DU LAC DES QUINZE,
DE LA FORÊT PICHÉ-LEMOINE et DU RÉSERVOIR DECELLES
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 25 mai 2007, 13 h 30
Conseil de Première Nation de Long Point
110, rue Kakinwawigak
Winneway

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 25 MAI 2007	1
MOT DU PRÉSIDENT	1
CHEF STEEVE MATHIAS	1
PRÉSENTATION PAR LE PROMOTEUR MDDEP	3
REPRISE DE LA SÉANCE	8
JASON CHARBONNEAU	9
CHEF CONRAD POLSON	14
JIMMY HUNTER	25
VIANNA MATHIAS	26
HELEN HUNTER.....	28
JERRY POLSON.....	28
CHEF STEEVE MATHIAS	33
ELVIS CHIEF	41
CHEF CONRAD POLSON	44

Mme HELEN HUNTER :

5 Prière en algonquin.

CHEF STEEVE MATHIAS :

10 (TRADUCTION) À l'arrière, vous pouvez obtenir un receveur pour la traduction. Certains exposés seront en français. Alors si vous le désirez, vous pouvez obtenir un petit appareil pour la traduction à l'arrière. Ce sera traduit en anglais ainsi qu'en algonquin. Alors, nous avons Jimmy et Elvis, je crois, qui agiront comme traducteurs vers l'algonquin.

15 J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue aux gens du BAPE qui sont assis à l'avant. Ils ont reçu un mandat du gouvernement du Québec de tenir des audiences publiques et ces audiences portent sur quatre projets d'aires protégées.

20 Ce qu'ils veulent créer, ce sont des zones de biodiversité ou des aires de biodiversité. Ils vont d'abord nous présenter ces quatre projets d'aires protégées. Et un des projets touche particulièrement Sand Point et Long Point.

25 Il y a presque un mois, ils ont eu une séance comme celle-ci à Angliers. Martina, Jerry et moi-même étions à cette audience. C'était un vendredi soir. Nous leur avons demandé de venir ici à Winneway pour venir partager toute cette information et faire un exposé à la population en ce qui concerne leurs plans, qu'est-ce qu'ils entendent faire.

30 On a des gens du gouvernement à l'autre table, monsieur Spalding, monsieur Desrochers, madame Giroux et monsieur Bouchard. Ces gens-là sont là pour expliquer les aspects plus techniques des projets. Alors, si vous avez des questions suite à nos discussions, vous pourrez leur adresser vos questions et eux seront là pour répondre à vos questions ou à vos préoccupations que vous pourriez partager avec eux.

35 Alors, voilà l'objectif de cette rencontre. Nous avons environ trois heures pour cette séance. Les gens de la commission aimeraient quitter au plus tard à 17 h. Et je crois que cela nous laisse suffisamment de temps pour examiner ce que sont les projets et pour nous permettre de soumettre des commentaires, des questions et obtenir davantage d'information pour préciser la nature de ces projets.

40 La table ici, c'est là que vous devez vous enregistrer. Tout est enregistré, c'est pour ça qu'il y a des micros. Alors, toute la séance sera enregistrée.

45 Vous pouvez le faire dans notre langue traditionnelle, l'algonquin. Jimmy est là pour traduire vos questions aux gens de la commission afin qu'ils puissent comprendre vos questions ou vos préoccupations. Alors, voilà l'objet de cette table.

Est-ce que c'est diffusé sur Internet en direct? Parce que celle d'Angliers a été diffusée sur Internet. C'est pour ça que je posais la question.

50 On a de ce côté-ci les techniciens qui s'occupent de tout l'aspect logistique, les enregistrements, alors tout ce qui sera dit est mentionné ici.

Et à l'arrière, nous avons les gens qui font la traduction de l'anglais au français et du français à l'anglais.

55 Et à la table ici, c'est pour les membres du Conseil qui veulent prendre place à cette table, ceux qui veulent le faire.

60 Alors, madame me rappelle que si vous voulez poser des questions, vous devez vous enregistrer, donner votre nom, afin que, quand on produira les documents, les rapports, on s'assure de bien écrire votre nom. Alors, les formulaires sont sur la table, vous n'avez qu'à écrire votre nom sur un formulaire.

65 Alors, là-dessus, je vais laisser la parole à monsieur John Haemmerli. C'est bien comme ça qu'on le prononce, oui?

Alors, je vous souhaite tous une bonne audience et en souhaitant que nous ayons des commentaires positifs, constructifs de la part de nos gens.

M. JOHN HAEMMERLI :

70 (TRADUCTION) Merci, chef Mathias. En dépit de mon nom, je ne suis pas très à l'aise en anglais. C'est pour ça que je vais poursuivre en français et c'est pour ça que nous avons les services de traduction. (FIN DE LA TRADUCTION)

75 Monsieur Mathias a fait la plus grande partie de mon travail en vous présentant la fonction dont ça fonctionne. Alors, je vais essayer de prendre très peu de temps. J'ai quand même quelques mots à vous dire sur le BAPE.

80 Alors, je suis accompagné sur cette commission de madame Sophie Hamel-Dufour et monsieur Mathieu St-Onge qui sont les analystes de la commission, de madame Anne-Lyne Boutin, à l'arrière de la salle, qui est la coordonnatrice du secrétariat, et de madame Danielle Hawey qui est notre responsable des relations avec les citoyens et des communications avec la presse.

85 La logistique de l'audience, comme on vous l'a dit, on vous a présenté la table de la technique où sont assis monsieur Richard Grenier et Yanick Pépin, et madame Lise Maisonneuve qui est notre sténographe qui enregistre tout ce qui va se dire ici aujourd'hui. Et c'est pourquoi il est important de vous identifier clairement lorsque vous irez au micro et d'écrire votre nom comme le Chef vous l'a demandé.

90 Alors, nous représentons le BAPE, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, qui est un organisme indépendant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, qui a pour mandat, avec l'aide des citoyens et des organismes, d'examiner les impacts des projets sur le milieu naturel, social, économique, culturel.

95 Alors, les règles de pratique du BAPE sont fondées sur 25 années de pratique. Elles sont basées sur la transparence. C'est pourquoi tout est enregistré. Et c'est la meilleure façon de consulter le monde qu'on ait trouvée, qui permette de maintenir un bon climat et de permettre à chacun d'exprimer son opinion.

100 Alors, comme l'a dit le chef Mathias, au mois d'avril, nous étions en première partie à Angliers où les gens pouvaient poser des questions au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le chef Mathias nous a demandé formellement de venir présenter les projets dans la communauté.

105 Alors, même si nous sommes maintenant à la deuxième partie de l'audience où, normalement, les gens viennent donner leur opinion, la commission vous permettra, va permettre à la communauté de poser des questions encore sur ces projets.

110 Elle entendra votre opinion, si vous désirez lui en faire part, et elle vous donnera éventuellement un délai aussi quelque part au mois de juin, dont on discutera peut-être plus tard, si vous voulez présenter un mémoire écrit.

115 Dans la mesure où le Chef a passé en revue les règles, je pense que je vais abréger. Je vais simplement demander aux gens du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de vous présenter les projets, tel qu'il a été convenu, et, après quoi, nous allons prendre une petite pause. Et ensuite, ce sera votre tour de venir poser les questions et de venir donner votre opinion sur les projets.

120 Alors, je vais laisser la parole à madame Giroux pour la présentation des projets.

Mrs. WENDY GIROUX :

125 Well, hello! Thank you very much for being here today. My name is Wendy Giroux, I am from the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. So, I will

be presenting to you the four projects for which we are consulting you today through the public hearings.

130 So, first of all, the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs has expectations towards these public hearings. So, first of all, we want to explain the concepts of the biodiversity reserves, the aquatic reserves and the objectives of these types of protected areas.

135 We, of course, want to present these protected areas. We want to give you their profiles as well as their protection and management framework.

We also encourage public participation. As Mr. Mathias mentioned, we really want to have your input on these projects.

140 We want to hear and discuss the population's concerns regarding these territories. And our greatest expectation is to enhance our protected areas projects.

145 So, a quick historical context of the protected area strategy. First of all, I would just like to mention that creating protected areas is an international movement. Other countries, states and provinces already have a protected area strategy.

In Quebec, in 1999, the protected areas covered only 2.87 % of the Quebec territory. In the year 2000, the government took the decision to implement a network of protected areas.

150 The government had three objectives with this protected area network. First of all, he wished to protect 8 % of the Quebec territory by 2005. This deadline was pushed back to 2008. Second of all, we wish to protect a sample of all the natural elements and habitats of Quebec. And finally we want to take into account the social and economic realities of the community.

155 So, in 2002, there was the adoption of the Natural Heritage Conservation Act in which we created two new protected area statutes. That is the biodiversity reserve and aquatic reserve. So, the four territories that we are presenting today are a biodiversity reserve.

160 Since the adoption of the Natural Heritage Conservation Act in 2002, there has been created almost a hundred protected areas that have different protection statutes. Of those there has been seven proposed aquatic reserves, forty-three proposed biodiversity reserves and one permanent biodiversity reserve.

165 The permanent biodiversity reserve, you might know it. It is the Vaudray-Joannès Lake biodiversity reserve near Rouyn.

In 2007, there was the publication of the Register of protected areas. So, right now, we are at 4.79 % of the territory that is under a protection status.

170 So, what is the statutes of biodiversity reserve and aquatic reserve? First of all, if we look
at it at the reglementary aspect, both these statutes are the same. The major difference between
a biodiversity and aquatic reserve is that a biodiversity is meant to protect mostly land territories,
but it could have a few lakes and a few rivers, whereas an aquatic reserve is meant to protect
major rivers. An example is the Harricana River which is a proposed aquatic reserve.

175 So, in a biodiversity reserve or an aquatic reserve, the prohibited activities are major
industrial activities. So, we are talking about forest management, mining, gas, petroleum
prospecting and development, and development of hydroelectric resources and any production of
energy on a commercial or industrial basis. So, these industrial activities are prohibited in a
180 protected area which has a statute of a biodiversity reserve.

The permitted activities in these territories are all recreational activities such as hiking,
cross-country skiing, snowshoeing.

185 Also wildlife harvesting activities such as hunting, fishing, trapping are activities that are
continued in these territories.

Existing vacation resort leases, those are the cabins that we will find on these territories
and also the outfitter resorts or the "pourvoiries" are also maintained on these territories.

190 Of course, the use of ATVs, or trucks, or cars are also continued in these territories using
the roads and trails that are in the territory.

And finally the traditional native activities are also continued.

195 You may have heard about other protection statutes, for example national park or an
ecological reserve. A national park, an example would be the Aiguebelle National Park which is
near Rouyn.

200 And the major difference between the biodiversity reserve and the other statutes is that in a
biodiversity reserve, as I mentioned, the hunting, trapping and outfitter resorts activities are
maintained, where as in a park, those activities are not continued. And in an ecological reserve,
well, it is very restrictive.

205 Finally, there is also the wildlife reserve. An example is the Réserve Faunique La
Vérendrye which is near here. That is not a protected area. It is a wildlife area. The reason why it
is not a protected area is that there are industrial activities. There is forest cutting. There is mining
activities. And there could also be hydroelectric activities.

210 A thing I did not mention, in blue it was the permitted activities and in yellow the prohibited
ones.

215 So, quickly how do we go about selecting territories that we are going to protect? Considering the fact that Quebec covers over 1.7 million square kilometers and that the objective of the strategy is to protect at least all the different habitats that we find throughout Quebec, what we use is a technique by mapping the natural components or physical environment that supports life.

220 So, we will map all the different soils and topography or land shapes of the territory. And we will choose different soil types, land shapes to define our protected areas, with always the objective to have a sample of every habitat type.

225 And we have other criteria which are finer criteria such as forest cover, tree species, age of the forest, presence of lakes, hydrography which is rivers and creeks and also the climatic conditions. All these criteria are used to choose these protected areas.

230 So, if we look at the territories that interest us, if we look in this area which is a... a natural province is a territory that we use to select these territories. So, in this area, we have 6.7 % of the territory that is under a protected area statute. And if we look at the Abitibi-Témiscamingue region, presently we are at 4.23 % of protected areas. And our objective, as I mentioned earlier on, is to reach an 8 % objective of protection.

235 So, if we look at the territories that we are presenting today as proposed biodiversity reserves, first of all, up here, the red one, it is the Opasatica Lake biodiversity reserve. In orange, there is the Lac des-Quinze proposed biodiversity reserve. In green, we have the Réservoir Decelles proposed biodiversity reserve. And in yellow, it is the Forêt Piché-Lemoine proposed biodiversity reserve. And we have – well, you probably already know that – Winneway which is right between the green one and the orange proposed biodiversity reserve.

240 So, if we quickly look at the Lac des Quinze proposed biodiversity reserve, it is located in the regional county municipality of Témiscamingue, in the municipality of Rémigny and Angliers. So, in the northern part, there is Rémigny and, southern part, Angliers.

245 The total surface area is 159 square kilometers. It is located in the balsam fir yellow birch forest domain and it is part of the Ottawa River watershed.

250 The ecological interest of these territories is the presence of old forests which cover almost or nearly half the surface area of the biodiversity reserve. So, we find yellow birch stands. They are in yellow. There is also eastern white cedar stands in red. And there is the sugar maple stands in orange and the white pine stands in purple. So, those are old growth stands.

The social features of these territories, there are five vacation resort leases. Those are

the camps. Those are the red triangles.

255 There is also forty-nine temporary shelter leases, mostly trapping camps or hunting camps. They are in green, the green spots.

There is one outfitter establishment, two native camps. One is around here and the other one is up north, at the northern point.

260

And there is eight non-native trapping territories. Those are the blue regions that are like this. So, there is eight of those.

265 The social interest for these territories, the moose population seems to be quite high in these territories. So, there is a high harvest rate.

There is also a significant potential for archeological research. There is a potential for hunting, fishing and recreational activities, as well as a few sites of native cultural interests.

270 For the Réservoir Decelles biodiversity reserve, the western part of it is in the Rouyn-Noranda municipality and the eastern part is in Val-D'Or. The surface area is 81 square kilometers. It is the black territory. There is a not of lines in here. So, it is all the black territory that is down here and out there.

275 It is located in the balsam fir yellow birch domain, the western part of it, so on this side, and in the balsam fir white birch stand domain on the eastern part. It is also part of the Ottawa River watershed.

280 The ecological interest of this territory is a complementary protection of an ecological reserve which is located in the eastern part. It is the red polygon that is right over here.

285 Social features, there are four camps on the territory, twelve temporary shelter leases. It is always the same signs. So, the camps are the red triangles. The temporary shelters, the green spots. There is also several private lots. And there is one non-native trapping territory which is in the western part of the protected area. And this territory overlaps the Great-Lake- Victoria beaver reserve.

290 The social interest, there seems to be a high population of black bears in this area. The harvest rate is three times higher than the regional average for bear hunting. Hunting, fishing and recreational activities are also of interest.

So, for all four territories and for these two last territories, the management objectives and principles is, first of all, the government wishes to elaborate an action plan in order to

295 develop concrete measures and actions in order to attain the protection objectives of these protected areas.

300 We also wish to create a management committee that promotes the participatory management where we wish to involve local representatives. And we wish to take into account local concerns and solutions.

The management that we wish to implement on these territories should aim to harmonize the uses. And the management should minimally insure the protection of natural elements and habitats of the protected areas.

305 The ministry's responsibilities. First of all, the ministry is responsible for the general management of the biodiversity reserves. We are talking about the surveillance, monitoring, signposting and authorizations, also coordinates the management committees' activities and operations.

310 The mandate of the management committee is to assist in developing the action plan by determining the following actions : education and awareness raising, conservation, knowledge acquisition, follow-ups on the nature health.

315 In conclusion, the biodiversity reserves will allow for maintaining quality natural elements in the region, protecting the different habitats and species associated to these natural elements, regional actors to participate in the management of the biodiversity reserve and conciliation of protection, development and uses.

320 Thank you very much. Meegwetch.

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame Giroux.

325 Pour vous permettre de digérer cette information et aussi d'aller jeter un oeil aux cartes des territoires qui sont à l'arrière de la salle, on va prendre une pause d'une dizaine de minutes et, après ça, on va y aller avec vos questions. Alors, on prend une courte pause.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

REPRISE DE LA SÉANCE

CHIEF STEEVE MATHIAS :

335 I guess we are going to reconvene.

LE PRÉSIDENT :

340 (TRADUCTION) Alors, je vais parler français. Vous devrez donc utiliser vos petites boîtes. (FIN DE LA TRADUCTION) Je veux faire travailler monsieur St-Pierre un peu.

345 Alors, voilà, c'est le temps de poser vos questions ou d'éventuellement donner votre opinion. Alors, je vous invite à prendre place à la table où les micros sont installés et à venir poser les questions que vous avez à poser au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Alors, qui veut se lancer? Bonjour!

M. JASON CHARBONNEAU :

350 Moi, c'est Jason Charbonneau. Je travaille pour Winneway Forestry. Moi, ma question, c'est sur la réserve de biodiversité du réservoir des Quinze.

355 Quand on parle de potentiel archéologique, est-ce qu'on parle de Long Point, puis Old Sand Point? Ou bien c'est de quoi qu'on parle exactement?

LE PRÉSIDENT :

360 Alors, on va aller voir avec monsieur Bouchard ou madame Giroux, je ne sais pas.

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

365 Oui. Réponse, c'est «oui». Ce sont des données du ministère de la Culture et des Communications, mais c'est en lien avec l'occupation ancestrale qui a été faite à Long Point.

M. JASON CHARBONNEAU :

370 Puis dans le cas d'une exploration qui aurait lieu, il y aurait une autre consultation qui serait présentée en avant de la communauté?

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

375 Je suppose que oui. Ça ne serait pas nous qui mènerait une exploration. Je suppose que ça pourrait être l'organisme Archéo 08 qui fait beaucoup d'explorations archéologiques en Abitibi-Témiscamingue.

M. JASON CHARBONNEAU :

380 J'aurais une autre question. Si je comprends bien, à la fin 2008, si les projets de biodiversité sont acceptés, on va être rendus à 4 point quelque pour cent de protégé?

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

385 Oui, pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, avec les territoires qui ont présentement un statut projeté, c'est 4.2 %. Et ça serait le même pourcentage si ces territoires-là étaient confirmés, donc s'ils détenaient un statut permanent.

390 Il pourrait avoir d'autres territoires dans la partie sud de La-Vallée-de-l'Or et du Témiscamingue, parce que les travaux pour trouver des aires protégées ne sont pas encore terminés, sont en cours présentement.

M. JASON CHARBONNEAU :

395 Puis est-ce qu'on peut soumettre des demandes de protection pour certains territoires qui n'ont pas...

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

400 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous pensez à des territoires en particulier?

405 **M. JASON CHARBONNEAU :**

410 Bien, je sais qu'il y a quelques territoires autour de Winneway qui ont été sujets d'actualité très souvent dans les dernières années. Puis j'imagine qu'il y aurait plusieurs personnes qui penseraient comme moi, qu'il y aurait quelque chose à faire pour ces endroits-là.

LE PRÉSIDENT :

On va vérifier avec monsieur Mathias si c'est une volonté de la communauté.

415 **CHEF STEEVE MATHIAS :**

(TRADUCTION) De créer d'autres réserves ou aires protégées? Je parle du sud de Winneway. S'il n'en tenait qu'à moi, je protégerais tout le territoire, mais je pense qu'il y a un

420 intérêt.

Je pense que Jason fait peut-être référence à celui qui me vient à l'esprit, au sud de la rivière Winneway, c'est une région dont on se préoccupe depuis un bon bout de temps. Alors, il y a sûrement un intérêt à ce qu'on examine la possibilité d'avoir des mesures de protection pour ce secteur-là.

Oui, je dirais qu'il y a des endroits qui sont perçus comme étant très sensibles et qu'on voudrait qu'ils fassent l'objet d'un certain degré de protection.

LE PRÉSIDENT :

Ce sont des choses qui sont définies, que vous avez sur des cartes, ou c'est simplement des choses auxquelles vous pensez?

CHEF STEEVE MATHIAS :

(TRADUCTION) Actuellement, particulièrement en ce qui concerne les compagnies forestières, ces compagnies dans le passé ont été très agressives quand elles viennent pour récolter certains secteurs. Et au sud de la rivière Winneway, c'est là qu'on trouve un des plus grands défis qu'on a eu avec l'industrie forestière.

Alors, l'industrie a mis des plans sur la table. On a essayé d'harmoniser les usages sur ce territoire depuis un bon bout de temps, mais tout est encore en suspens, rien n'a été réglé en ce qui concerne ce territoire particulier.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Donc, ça serait un moyen de protéger des activités industrielles. Maintenant, il faudrait peut-être que monsieur Bouchard nous dise avec quelle lunette il regardera ces propositions. Je ne pense pas d'office que ces territoires-là seraient protégés.

Alors, monsieur Bouchard?

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

Évidemment, nous, on est toujours intéressés à recevoir des propositions de toutes personnes et elles doivent être analysées pour s'assurer, dans un premier temps, qu'on ne protège pas des écosystèmes ou des milieux naturels déjà existants dans le réseau des aires protégées.

Par contre, je ne peux pas dire à l'avance s'il pourrait être retenu ou pas et, donc, c'est

pour ça que le plus intéressant pour nous, c'est de recevoir des propositions et en discuter, connaître les éléments d'intérêt que vous trouvez dans ces territoires-là lorsque vous les proposez.

465 Puis il y a un processus aussi de discussions avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, les entreprises qui détiennent des droits sur ces territoires-là aussi.

Mais c'est possible que ces territoires-là puissent devenir des aires protégées. Je ne peux pas m'avancer plus ne connaissant pas la localisation de ces territoires-là.

470 **LE PRÉSIDENT :**

Mais le message est lancé, si vous avez des demandes à formuler.

475 **CHEF STEEVE MATHIAS :**

(TRADUCTION) Vous voyez, monsieur Haemmerli, le défi que nous avons actuellement, c'est beaucoup plus complexe que ça, parce que leur politique ou leur réglementation, c'est dans le cadre de lois provinciales. Et de notre point de vue, nous, nos projets, nos dossiers se fondent sur nos titres et nos droits autochtones.

480 Alors, dans le cadre de ces droits, en fait, nos droits sont protégés par l'article 35 de la Constitution canadienne. C'est pour ça qu'on est toujours face à ces obstacles parce que, à notre avis, la Constitution prévaut sur les lois provinciales, mais on nous demande de nous soumettre à des lois provinciales. Et c'est là que nous avons des objections.

485 Nous essayons d'harmoniser tout ça, mais ce sont des questions politiques. Soyons réalistes, c'est une question politique. Et tant que nous n'aurons pas trouvé une solution à ce niveau-là, nous allons continuer d'être confrontés à de telles situations.

490 C'est pour ça que notre Conseil dit toujours : «Attaquons-nous d'abord à la question fondamentale», qui est une question de territoire.

495 La façon que, nous, on traduit ça, c'est que le gouvernement ne veut pas négocier sur cette base-là. Ils veulent plutôt négocier sur la base des symptômes. Actuellement, nous, ce qu'on perçoit, c'est qu'on s'occupe uniquement des symptômes mais, nous, on veut s'occuper des vraies questions et, après ça, on pourra voir.

500 Mais voilà le principal problème entre le gouvernement du Québec et la Bande de Long Point.

LE PRÉSIDENT :

505 Donc, ça dépasse largement les attributions du mandat de cette commission. Comme on vous a déjà fait part, le Secrétariat aux Affaires autochtones est en train de travailler sur les effets de ces propositions-là sur les titres autochtones et une réponse écrite devrait être déposée sous peu.

510 Il y a toujours la possibilité, si vous le désirez, qu'on les appelle pour avoir cet après-midi verbalement une première réponse. C'est votre choix.

CHEF STEEVE MATHIAS :

515 (TRADUCTION) Si vous me permettez de m'adresser à la salle. Nous avons demandé au BAPE d'aller chercher des précisions au sujet du titre en rapport avec les projets d'aires protégées dont on parle. Et le président m'a informé que le SAA fournirait une réponse écrite dans les jours ou les semaines à venir.

520 Mais ils savent que nous sommes en rencontre cet après-midi, et monsieur Haemmerli a dit qu'on pourrait les appeler et obtenir une première réponse verbale aujourd'hui. Le Secrétariat aux Affaires autochtones du gouvernement du Québec pourrait avoir une première réponse verbale en ce qui concerne l'impact de ces aires protégées sur notre titre autochtone.

525 Mais je veux m'assurer que je suis bien compris. La façon dont nous percevons les choses, nos droits autochtones, notre titre autochtone, ce n'est pas qu'on veuille manquer de respect au BAPE, nos conseillers juridiques nous ont aussi dit que nous devrions participer à des forums comme celui-ci. Rien ne nous empêche de participer à ce genre d'audience, mais que nous ne sommes pas limités à ce genre de forum, mais que nous devons demander des consultations plus spécifiques.

530 Si tel est notre choix, si c'est le choix du Conseil d'impliquer les gens, on n'a pas d'objection à ce que le BAPE vienne siéger dans la communauté. Au moins, on aura atteint l'objectif d'avoir une meilleure compréhension au sujet de nos véritables préoccupations.

LE PRÉSIDENT :

535 Merci, monsieur Mathias.

Alors, merci, monsieur Charbonneau. À moins que vous ayez une autre question?

540 **M. JASON CHARBONNEAU :**

C'est pas mal ça. Je ne voulais pas partir un gros débat non plus. C'était juste pour

l'information. Puis je voudrais savoir aussi si on a une date objectif pour atteindre notre 8 % ou bien si...

545

LE PRÉSIDENT :

Je pense qu'on nous a dit dans la présentation que c'était 2008.

550

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

Le gouvernement veut atteindre 8 % de territoire protégé pour 2008. Il n'y a pas eu de modification de date officielle jusqu'à maintenant.

555

M. JASON CHARBONNEAU :

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

560

Merci, monsieur Charbonneau.

Je vois que le chef de Temiscaming s'est avancé. Voulez-vous s'il vous plaît vous identifier pour les transcriptions?

565

CHEF CONRAD POLSON :

(TRADUCTION) Très bien, pas de problème. Conrad Polson, chef de la Première nation de Temiscaming. J'ai une couple de questions. D'abord, je m'excuse du retard.

570

Je me demandais, comment vous faites pour choisir ces aires à être protégées et pourquoi on n'est jamais impliqués à partir du début dans ces questions?

575

Et mon autre question, nous avons travaillé à essayer de protéger une aire qui s'appelle Bull Rock depuis plusieurs années, parce qu'on veut garder ça pour des fins d'activités culturelles et éducatives. Et, éventuellement, on sait que Tembec peut couper toute cette région en trois semaines et, nous, on veut l'utiliser pour des activités culturelles pour les décennies à venir.

580

Là où on est situés, il y a beaucoup de terres agricoles dans notre coin. Et selon une recherche, nous avons peut-être 30 % de forêt qui reste sur le territoire traditionnel de la Première nation de Temiscaming.

Comme je l'ai dit, on essaie de protéger une région qui s'appelle Bull Rock depuis

585 plusieurs années et on essaie de développer un plan de différentes activités pour la communauté dans ce secteur.

Nous avons réussi à faire inclure un des lacs dans l'aire d'Opasatica et, à un moment donné, Tembec s'est dit d'accord pour cette protection. Et, ensuite, ils sont allés chercher un permis. Ensuite, le ministère des Ressources naturelles voulait donner un permis à Tembec. 590 Alors, ils jouent au ping-pong avec ça.

Comme le Chef Mathias l'a mentionné, ça cause toujours des conflits quand il y a des projets de développement qui sont présentés et que, nous, on est mis au courant par la suite. Il faudrait qu'on soit inclus dès la première journée du développement d'un projet. 595

Quoi qu'il en soit, ma première question, c'est : quels sont les critères pour choisir les aires protégées? Et la deuxième question porte sur les aires que, nous, on voudrait protéger.

LE PRÉSIDENT :

600 (TRADUCTION) Alors, pour les critères de sélection, ça a été expliqué avant votre arrivée, mais on va retourner aux gens du ministère qui vont résumer la procédure.

Madame Giroux? Monsieur Bouchard?

605

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

Rapidement, d'abord, on a fait des séances d'information dans les années 2003, 2004, pour présenter la stratégie sur les aires protégées et inviter toute personne à faire des propositions de territoires à protéger. Première étape. 610

La deuxième étape, en fonction des propositions qui ont été reçues, nous devons regarder quels territoires présentaient des éléments d'intérêt écologique et aussi regarder quels types de milieux naturels étaient déjà protégés dans le réseau. On cherche à protéger des nouveaux milieux naturels qui ne seraient pas déjà dans les aires protégées. 615

Je donne un exemple, le parc d'Aiguebelle protège certains milieux naturels spécifiques et on tente de ne pas faire une nouvelle aire protégée qui présenterait les mêmes caractéristiques. C'est peut-être la deuxième étape. 620

Ensuite de ça, à partir des propositions que nous avons retenues, nous discutons avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et les entreprises qui détiennent des droits pour regarder quelles peuvent être les limites nous permettant d'inclure les éléments naturels d'intérêt écologique pour nous, tout en tentant de minimiser les impacts économiques, parce

625 qu'il y a certaines activités économiques, issues des droits forestiers ou autres, qui peuvent être
remises en cause. Donc, on tente de minimiser les impacts économiques. Donc,
essentiellement, c'est ça.

630 Sur le plan écologique, donc, c'est vraiment en fonction du découpage. On a découpé le
territoire québécois en fonction de données écologiques et on tente d'avoir un réseau d'aires
protégées où on va pouvoir protéger l'ensemble des écosystèmes ou des milieux naturels de tout
le Québec pour avoir un réseau représentatif de toute la nature du Québec. Ça fait que,
essentiellement, c'est notre démarche.

635 Par contre, je pourrais rajouter que c'est la première étape qui nous amène à mettre un
territoire en réserve, à lui donner un statut de réserve de biodiversité projetée.

640 Cependant, lorsqu'on fait une évaluation plus approfondie de ces territoires-là, comme
dans le cas présent, on va présenter un portrait de ces territoires-là et on tient des audiences
publiques par le BAPE pour obtenir plus d'informations sur ces territoires-là et pour connaître les
préoccupations des gens, pour recevoir des propositions de modification à ces projets-là.

645 Donc, on est à l'étape présente de recevoir des préoccupations pour améliorer les projets,
les rendre plus cohérents sur le plan écologique, mais aussi qui répondent le plus possible aux
intérêts des gens qui sont concernés par ces territoires-là.

LE PRÉSIDENT :

650 Alors, ça répond, monsieur Polson, à la première partie de votre question. Voulez-vous
me rappeler la seconde?

CHEF CONRAD POLSON :

655 (TRADUCTION) C'est pourquoi est-ce que les Premières nations ne sont pas impliquées
dès le départ?

660 Ça semble toujours être le même problème. Quand on arrive avec des plan quinquennaux
pour les coupes forestières, on nous met les plans sur la table après que tout a déjà été préparé
et on a un problème avec ça.

665 On devrait inclure les Premières nations dès le départ de tout nouveau projet. Parce que,
nous, on va consulter notre population, on leur demande des directives. Et nos aînés ne veulent
plus de coupes forestières dans le secteur de Bull Rock. Ils veulent le conserver pour les
générations futures.

LE PRÉSIDENT :

670 En 2002 lorsque la tournée d'information a été organisée pour présenter aux acteurs régionaux les territoires que le ministère trouvait intéressants, est-ce que la communauté de Temiscaming a fait des représentations ou a fait des propositions autour du lac Bull Rock?

CHEF CONRAD POLSON :

675 (TRADUCTION) Comme vous le savez, Québec a mis en place des lignes directrices pour la consultation, des lignes directrices intérimaires. Alors, les Premières nations du Québec ont été bombardées de toutes sortes de processus de consultation et nous n'avons pas les ressources suffisantes pour suivre tout cela.

680 On a aussi une lettre une semaine et ils veulent la réponse la semaine suivante, et on n'a pas le temps d'analyser tout ça. On n'a pas les personnes, les gens, les techniciens, les ressources compétentes pour... on est bombardés de toutes sortes de demandes.

685 Oui, il y a eu une présentation dans notre communauté. Cette jeune dame est venue dans notre communauté faire une présentation. On a exprimé nos préoccupations au sujet du titre autochtone, des droits autochtones, les camps de chasse et de pêche. De quoi avez-vous nous parlé aussi il y a environ deux ans?

Mrs. WENDY GIROUX :

690 (TRADUCTION) La réglementation qui s'appliquait aux aires protégées

CHEF CONRAD POLSON :

695 (TRADUCTION) Comme je l'ai dit, on a discuté avec le MRN, avec Tembec et ils ont inclus l'un des lacs, Bull Rock, mais ça ne couvre pas exactement le secteur qu'on veut pour notre projet.

LE PRÉSIDENT :

700 Aujourd'hui, pour aider la commission à se faire une tête sur vos demandes, auriez-vous une proposition d'agrandissement à déposer?

CHEF CONRAD POLSON :

705 (TRADUCTION) Nous n'avons pas de proposition prête à ce moment-ci. On est en négociations avec Tembec et le MRN. Ils ont une idée assez large de ce que sont nos intentions sur ce territoire.

LE PRÉSIDENT :

710

Monsieur Spalding, si on avait une carte de la région de l'Opasatica, pourriez-vous peut-être nous faire part des attentes de la communauté?

M. DANIEL SPALDING :

715

Je peux tenter de le définir.

LE PRÉSIDENT :

720

Oui? Et puis monsieur Polson réagira s'il y a lieu.

M. DANIEL SPALDING :

725

Oui. Bien, c'est ça, si jamais je fais de grosses gaffes.

LE PRÉSIDENT :

Oui.

730

M. DANIEL SPALDING :

Mais si on pouvait me mettre une carte à l'écran d'Opasatica.

LE PRÉSIDENT :

735

Puis je pense que madame Giroux avait quelque chose à dire.

Mme WENDY GIROUX :

740

(TRADUCTION) J'aimerais ajouter une précision concernant la proposition des communautés autochtones. Lorsque nous tenons ces séances d'information ou plutôt lorsque nous les avons tenues entre 2002 et 2004, nous étions ouverts à recevoir des propositions.

745

Une autre précision, c'est que, avant d'accorder un statut de protection à un territoire, nous envoyons toujours l'information aux communautés et nous les consultons sur ces territoires, afin d'avoir vos commentaires et vos préoccupations sur ces territoires et aussi recevoir vos recommandations pour des agrandissements de territoire.

750

Dans ce cas-ci, on parle de Bull Rock dans le sud d'Opasatica. Ça aurait pu être mentionné à ce moment-là, mais comme on l'a mentionné, nous sommes encore aux

premières étapes du statut de protection et le BAPE est là pour entendre vos préoccupations.

Et si on peut déterminer exactement le secteur que vous désirez protéger, à ce moment-là, on pourrait en discuter avec vous et voir ce qui peut être fait pour protéger ce secteur. Alors, voilà exactement l'objectif de cette consultation.

LE PRÉSIDENT :

C'est beau?

M. DANIEL SPALDING :

Donc, à la demande de Chef Polson, je vais tenter d'illustrer qu'est-ce que, moi, j'ai de Bull Rock comme information.

Donc, on voit ici le projet de réserve de biodiversité projeté d'Opasatica avec le petit lac Bull Rock qui est ici. Ce que, nous, on reconnaît comme territoire Bull Rock au ministère des Ressources naturelles et de la Faune fait environ quelque chose comme ça ici, vient chercher la rivière et descend.

Un peu plus au sud, on voit la route 101 qui est ici et qui fait un tournant ici. Et Bull Rock vient chercher environ comme ça ici le long de la rivière en montant, donc fait une espèce de triangle qui pourrait ressembler en partant de la courbe vers l'ouest. Donc, je vois monsieur McBride. Bonjour, monsieur McBride! Donc, qui viendrait par le sud-ouest toucher au projet d'Opasatica.

LE PRÉSIDENT :

Mais je note là qu'il y a des titres miniers actifs. Est-ce que c'est une des raisons qui fait que la protection n'a pas été étendue plus loin?

CHEF CONRAD POLSON :

(TRADUCTION) Il n'y avait pas de claim jusqu'à récemment. Je pense qu'ils ont su qu'on voulait protéger ce territoire-là, les gens sont allés jalonner le secteur.

Comme monsieur Spalding le montre, c'est un territoire de Bull Rock, ce qu'on reconnaît comme le territoire de Bull Rock. Je ne suis pas très habile avec ces bidules.

Comme je l'ai dit tantôt, si votre organisation venait discuter avec la communauté des zones protégées ici, vous auriez cette zone ici de délimitée dès le premier jour. C'est le secteur

qu'on veut protéger. Voilà.

795 Il faut ajouter ce lac définitivement, oui, mais ça n'a jamais été ajouté. Et ce que
monsieur Spalding a montré plus tôt, c'était ce secteur. Oui, c'est le secteur qu'on veut conserver
pour des activités culturelles et éducatives. On veut être capables d'y amener nos jeunes, d'y
installer un site culturel. On veut que nos trappeurs puissent enseigner à nos enfants comment
piéger. On veut que les aînés viennent raconter des histoire, les légendes. Et ça, c'est pour les
activités culturelles et éducatives de la communauté de Temiscaming.

800 Selon nos recherches, comme je l'ai dit, il ne reste que 30 % de forêt sur notre territoire
traditionnel. On est entourés de terres forestières et de municipalités, et il est grand temps que
nous commençons à protéger quelque chose.

805 **LE PRÉSIDENT :**

Et maintenant qu'on en est rendus là et que le statut n'a pas été donné, avez-vous, un,
des propositions pour éventuellement l'inclure et, deux, des messages que vous voudriez que la
commission transmette au gouvernement?

810

CHEF CONRAD POLSON :

(TRADUCTION) Eh bien, tant qu'on n'aura pas une entente, à savoir que ce secteur sera
protégé, c'est sûr que c'est le message qu'il faut leur envoyer. On ne va pas permettre d'activités
815 forestières dans ce secteur.

Sur cette partie du territoire, on a eu des ententes d'harmonisation. Il faut réaliser qu'il y a
un ravage d'orignal dans ce coin-là et je me demande pourquoi ce ravage d'orignal n'a pas été pris
en considération lorsqu'ils ont délimité cette aire protégée.

820

LE PRÉSIDENT :

On va aller vérifier avec...

825 **CHEF CONRAD POLSON :**

(TRADUCTION) Le ravage d'orignal est là.

LE PRÉSIDENT :

830

On va aller vérifier avec monsieur Bouchard pourquoi cette partie-là n'a pas été
considérée.

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

835

Il faudrait que je vérifie, je pourrais avoir une réponse plus précise. À ma connaissance, je ne crois pas que ça a été pris en considération au moment du découpage de ce territoire-là.

LE PRÉSIDENT :

840

Je n'ai juste pas les délimitations exactes, mais si je me rappelle bien votre proposition originale au ministère, elle recouvrait du territoire de part et d'autre du territoire qui a été retenu, dont cette partie au sud-ouest.

845

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

Oui. Je ne sais pas si on pourrait l'afficher le document lui-même.

CHEF CONRAD POLSON :

850

(TRADUCTION) Ça revient à ce que je disais tantôt. Si vous aviez impliqué les Premières nations dès le départ, vous le sauriez, parce qu'eux fréquentent cette forêt. Ils connaissent les plantes médicinales. Ils savent où sont les animaux. On a toutes ces informations à notre bureau.

855

LE PRÉSIDENT :

Je vais y aller en français. Ce que je voulais vous dire, c'est qu'en première partie d'audience au mois d'avril, en fait, le ministère nous a montré sa proposition initiale.

860

Il nous a aussi expliqué que, une fois que cette proposition-là avait été présentée, il y avait des négociations avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et avec les compagnies qui exploitaient ces territoires-là, et que le résultat final n'était pas toujours ce qu'il voulait protéger au départ.

865

Alors, je ne sais pas si le ministère veut ajouter des choses par rapport à ce territoire-là?

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

870

En fait, nous, au moment où ce territoire-là a été mis en réserve en 2004, et avant ça, il y a eu quelques exercices d'information ou de consultation préalables.

Il y a un document qui a été déposé à cet effet-là. Je ne peux pas le qualifier moi-même ou qualifier les activités qui ont été faites préalablement à la mise en réserve, mais lorsqu'on voit le document qui a été déposé ici, le PowerPoint, bien, on voit effectivement que le secteur Bull

875 Rock, qui a été présenté par monsieur Spalding, n'a pas été considéré dans aucune version de la proposition.

Donc, je peux faire des recherches, déposer une réponse, mais c'est ça, c'est que n'ayant pas été la personne qui a fait ce travail-là, il faudrait que je vérifie avec les personnes pour
880 déposer une réponse ou quelque chose de plus précis. Peut-être si on nous adresse une question précise sur le sujet, bien, je pourrais trouver toute l'information.

Je ne crois pas que, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, il y a eu une rencontre spécifique avec aucune communauté pour discuter précisément de
885 sites d'intérêt. Je ne crois pas qu'on possède aucun secteur d'intérêt d'aucune des communautés autochtones qui sont concernées par ces quatre territoires-là précisément. Il n'y a pas eu de rencontre précise pour discuter de sites d'intérêt de la part des communautés.

LE PRÉSIDENT :

890 En fait, la question de monsieur Polson, elle est claire. C'est la communauté aurait fait part au ministère de l'intention de protéger un territoire donné et on aimerait savoir pourquoi ce territoire-là ne se retrouve pas ultimement dans le territoire qui a été retenu pour avoir un statut de protection.

895 **M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :**

Ça, je peux vérifier pour déposer une réponse précise sur la proposition qu'on a reçue ou l'information qu'on a reçue.

900 Ce que je peux dire comme réponse préalable sur le pourquoi ça n'a pas été retenu, je crois que c'est la même raison qui explique, en fait c'est la méthode que nous utilisons qui est de protéger des éléments naturels qui sont représentatifs. Et on a expliqué dans la présentation du début qu'on se base principalement sur un découpage écologique qui se base sur des éléments
905 physiques du territoire qui sont la topographie, les dépôts de surface, les dépôts, en supposant que la forêt, qui pousse et se crée sur ces milieux-là, crée des écosystèmes particuliers.

Donc, c'est probablement des raisons de représentativité. On cherchait des éléments particuliers pour la représentativité dans notre réseau d'aires protégées.

910 Et il est vrai que les éléments d'intérêt faunique ne sont pas les éléments prioritaires dans la façon dont le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs travaille pour créer un réseau d'aires protégées.

915 **CHEF CONRAD POLSON :**

(TRADUCTION) Mais nous, c'est une de nos priorités les questions de faune. En

920 écoutant vos commentaires, je pense que vous travaillez pour le même gouvernement et je pense qu'il y a un manque de communication entre vos ministères, parce que monsieur Spalding parle de secteurs, mais... alors, vous arrivez avec la même carte que vous proposez, mais ces gens savent ce qu'on veut accomplir ou bien ils ne vous ont pas dit ce qu'on voulait faire.

925 Est-ce qu'il y a un manque de communication entre vos ministères? Ce qui me confond un peu, c'est un groupe coupe des arbres et l'autre groupe veut les protéger. Et vous travaillez sous le même gouvernement. Je ne sais pas comment ça fonctionne votre système.

LE PRÉSIDENT :

930 Alors, voilà. Tout ce que la commission peut faire, c'est de prendre note de votre commentaire et passer le message. Je pense que les ministères concernés vont prendre note aussi.

Alors, merci, monsieur Polson.

935 **CHEF CONRAD POLSON :**

(TRADUCTION) Très bien, merci.

LE PRÉSIDENT :

940 Oui, monsieur Mathias, allez-y.

CHEF STEEVE MATHIAS :

945 (TRADUCTION) Maintenant que nous connaissons la position de la Première nation de Temiscaming, est-ce que le BAPE peut faire une recommandation au gouvernement et dire : pour cette réserve de biodiversité particulière, il faudrait l'agrandir pour répondre à la préoccupation de la Première nation Temiscaming? Est-ce que le BAPE peut faire cette recommandation-là?

950 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, il peut. Je ne vous dis pas qu'on le fera. Dans son analyse, on le considère. Je vais aussi vous dire que le BAPE n'est pas décisionnel dans ses recommandations et son rapport ne l'est pas non plus.

955 Nous disons des choses au gouvernement; il peut en tenir compte ou ne pas en tenir compte. Mais une des raisons de la consultation publique, c'est précisément d'aller chercher

ces éléments-là, et puis d'en faire part au gouvernement.

960 Maintenant, ce n'est pas aussi simple que ça, parce que lorsqu'on commence à considérer d'autres territoires qui ne sont pas forcément décrits dans le document de présentation, dont les caractéristiques ne sont pas forcément aussi bien documentées que les territoires qui sont proposés par le ministère, on ne dira pas forcément: «Vous devriez faire ça.»

965 Mais, par contre, il y a toute une gradation, entre «vous devriez faire ça» et ne rien dire, qui peut nous faire dire au gouvernement de retourner s'asseoir, ou de demander au gouvernement de retourner s'asseoir, ou de reconsidérer les propositions de tel groupe ou de telle communauté, oui, on peut.

970 **CHEF STEEVE MATHIAS :**

 (TRADUCTION) Parce qu'au début, quand madame Giroux a fait son exposé, elle a mis en lumière les critères ou elle a mentionné les critères qui président à la création d'une réserve de biodiversité.

975 Et les problèmes soulevés par le chef cet après-midi ou les questions, ça répond à ces critères-là, à mon avis, en ce qui concerne les questions aux Autochtones, parce qu'ils parlent de fins éducatives, de fins culturelles, transfert de connaissance des aînés aux jeunes, des trappeurs aux autres membres de sa communauté.

980 Et je crois que l'agrandissement de cette aire protégée de biodiversité, tel que proposé par la Première nation de Temiscaming, je pense que ce n'est pas déraisonnable. Ils ne demandent pas un territoire si grand que ça. Et je pense que le BAPE devrait sérieusement prendre en considération cette question.

985 **LE PRÉSIDENT :**

 Je prends bonne note de votre proposition. En avez-vous de même, vous, pour les territoires qui vous intéressent?

990 **CHEF STEEVE MATHIAS :**

 (TRADUCTION) Bien sûr. Et nous appuyons la demande de Temiscaming.

995 **LE PRÉSIDENT :**

 Mais pour des Quinze et Decelles, vous?

CHEF STEEVE MATHIAS :

1000

(TRADUCTION) Oui, nous allons y arriver. Je voulais simplement voir s'il y avait des gens de ma communauté qui voulaient intervenir.

1005

C'est le temps de le faire, si vous souhaitez intervenir. Je préfère d'abord leur laisser l'occasion de s'exprimer, mais c'est sûr que, moi aussi, j'ai des préoccupations à soulever.

LE PRÉSIDENT :

1010

Monsieur Hunter, s'il vous plaît.

M. JIMMY HUNTER :

1015

(TRADUCTION) Bon après-midi, mesdames, messieurs les aînés, mesdames et messieurs.

1020

Je suis assis près d'un couple d'aînés. On m'a demandé d'essayer de traduire pour eux. Et, vous savez, ce n'est pas si facile parce qu'il y a beaucoup de détails techniques, mais ils comprennent assez bien ce dont on parle ici en ce qui concerne l'idée de protéger certains territoires.

1025

Mais j'aimerais exprimer d'abord mes propres commentaires. Moi aussi, je suis d'avis que nous avons tous une responsabilité quand vient le temps de protéger les territoires. Mais malheureusement, selon moi, quand on parle d'aires protégées à l'heure actuelle, il y a déjà des dommages qui ont été causés dans le passé par les barrages hydroélectriques.

1030

Moi, je suis né et j'ai été élevé à Rapide-Sept et mon père se souvient de l'inondation. Même chose pour Sand Point et Long Point, on voulait protéger ça, mais les dommages étaient déjà faits. Et aujourd'hui, nous parlons de protéger encore ces territoires, ce qui est une bonne chose.

1035

Je suis d'accord avec certains des intervenants qui ont dit qu'on n'était pas impliqués dès le départ et qu'il y a d'autres territoires. Je regarde monsieur Rogers ici. Et, vous savez, Rapide-Sept et Rapide-Deux, ce n'est pas tellement loin de l'autre et là où il vit avec sa famille à l'année longue dans la région du Rapide-Deux, je pense que c'est Darling River, rivière Darling, je ne crois pas que vous l'ayez sur la carte, je ne suis pas sûr, mais il m'a posé des questions là-dessus.

Mais les aînés me disent qu'ils sont d'accord pour la protection. Non seulement on protège contre les coupes forestières, mais il faut aussi protéger les animaux qu'il y a en forêt

1040 parce que, de plus en plus, on observe différentes espèces d'animaux qui viennent dans le territoire et on voit moins des espèces qu'on avait l'habitude de voir dans le passé. Il y a des espèces qu'on ne voit plus et on voit de nouvelles espèces.

1045 Une autre chose mentionnée par les aînés pendant que j'étais assis avec eux, cette consultation aujourd'hui, pour eux, ce n'est pas assez long. Ça ne leur donne pas assez de temps pour vraiment examiner et comprendre ce dont on parle ici, parce qu'ils n'étaient pas au courant et ils ont été mis au courant il y a quelques jours à peine que le BAPE serait ici.

1050 C'est sûr qu'il y a beaucoup plus de personnes que cela dans notre communauté et c'est ce qu'ils m'ont dit : on aurait dû avoir plus de temps pour vraiment examiner ça avec le Chef et les conseillers mais, malheureusement, cela ne s'est pas produit.

1055 Ils ne sont pas mécontents du fait que vous soyez là aujourd'hui. Ils sont d'accord pour qu'on protège davantage le territoire. Alors, j'ai pensé vous faire part de leurs commentaires parce que, moi-même, je fais mon propre effort pour comprendre tout ça. Mais ça a été un plaisir pour moi de les représenter et essayer d'expliquer ce qui les préoccupe.

1060 Il y en a qui ne sont pas là aujourd'hui même, mais on va faire de notre mieux pour les informer des résultats de cette audience, quel que soit le nom qu'on lui donne. Alors, j'essaierai de les informer le plus tôt possible.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

1065

Mme VIANNA MATHIAS :

Kwe. Bonjour. Je suis madame Mathias.

1070 **LE PRÉSIDENT :**

Je n'ai pas compris le prénom.

Mme VIANNA MATHIAS :

1075

(TRADUCTION PAR M. JIMMY HUNTER) Je vais parler dans ma propre langue.

1080 Merci. Vianna mentionne qu'elle est aussi déçue qu'il n'y a pas une grande participation de la communauté à cette rencontre d'aujourd'hui et qu'on devrait tous et toutes être là pour discuter des aires protégées. Et en matière d'aires protégées, on devrait être là pour en

discuter, non seulement pour protéger les arbres mais aussi les animaux.

Elle a dit qu'elle comprenait que, parfois, les arbres sont là pour des fins économiques, mais qu'on devrait tous être impliqués pour discuter de ces choses.

1085

Elle est déçue, comme je l'ai dit, qu'il y a beaucoup de temps absents de la communauté.

Elle a mentionné aussi que l'audience du BAPE d'aujourd'hui, eh bien, elle est d'avis que les communautés auraient dû être là, qu'il aurait dû y avoir des audiences du BAPE dans chacune des communautés. Il y a aujourd'hui ici Temiscaming, mais elle a mentionné aussi Grand-Lac-Victoria et Lac-Simon.

1090

Et elle est très préoccupée par la protection. Elle fait partie des protestations contre les opérations forestières et elle se préoccupe de la faune, des animaux, les castors qu'elle voit et tout ça. Elle se dit inquiète de la survie des animaux. Merci.

1095

LE PRÉSIDENT :

Je voudrais juste vous dire, monsieur Hunter, que nous avons été à Lac-Simon mardi après-midi.

1100

M. JIMMY HUNTER :

O.K.

1105

LE PRÉSIDENT :

Et nous avons essayé aussi d'aller à Kitcisakik. Malheureusement, ça n'a pas marché. Nous avons aussi essayé d'aller à Temiscaming.

1110

Donc, pour ce qui est des efforts de consultation, à partir du moment où on a demandé de le faire, on a essayé de le faire.

Et on prend bonne note de vos messages pour, au minimum, que ça serve à améliorer les pratiques et les consultations suivantes.

1115

Mme VIENNA MATHIAS :

(TRADUCTION) Merci beaucoup.

1120

LE PRÉSIDENT :

Merci à vous. Meegwetch.

1125 **Mme HELEN HUNTER :**

(TRADUCTION PAR M. JIMMY HUNTER) Mon nom est Helen Hunter. J'ai été élevée à Long Point, dans le secteur de Long Point, de Sand Point aussi.

1130 Et elle a vu la destruction de son territoire dans le passé. Elle sait qu'il n'y a eu aucune indemnité donnée aux gens suite aux destructions qui se sont produites sur le territoire algonquin et dans le secteur où elle a été élevée, où elle vivait.

1135 Elle a même vu l'église de Sand Point détruite, non pas par les Autochtones mais par des allochtones. Elle dit qu'elle se souvient d'avoir vu la tristesse chez son peuple quand tous ces événements se sont produits.

1140 Elle dit qu'elle n'est pas sûre que ce qu'elle a vu sur la carte qui a été présentée, s'il y avait d'autres personnes qui vivaient dans le passé comme la région de Roger River, de Rock Lake. Elle pense que tous ces endroits devraient être protégés.

1145 Elle dit qu'elle est aussi très inquiète de l'avenir de nos enfants. Elle est d'accord avec Vianna à l'effet qu'il faut protéger notre territoire pour tous les animaux, pour toutes les espèces, pour l'avenir de nos petits-enfants.

Elle dit aussi que le territoire algonquin est très grand et que, par conséquent, il a besoin de beaucoup de protection.

1150 Et elle dit qu'elle a bien hâte de participer à d'autres audiences du BAPE puis, la prochaine fois, elle aimerait qu'on soit informés plus à l'avance et que plus de personnes y participent.

Et elle remercie la commission d'être ici aujourd'hui. Merci.

1155 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Hunter.

Monsieur Polson!

1160

M. JERRY POLSON :

(TRADUCTION) Bon après-midi! Mon nom est Jerry Polson. J'aimerais revenir sur

quelques points de la présentation.

1165

Premièrement, les recherches archéologiques qui pourraient être faites dans l'avenir parce que, comme vous le savez, la région du lac des Quinze a été inondée et la plupart des sites archéologiques sont maintenant sous l'eau. Ce que vous allez trouver, ce ne sont que des artefacts récents, je dirais entre 50 et 100 ans, le long des berges actuelles.

1170

Moi, je ne suis pas intéressé à ce que quiconque aille déterrer les os de mon grand-père ou d'autres recherches de ce type. Et vous ne trouverez pas grand-chose de toute façon. Ça, c'est mon premier commentaire.

1175

Mon autre commentaire porte sur les consultations. On a entendu différents commentaires de la part du ministère. Je pense que vous avez peut-être présenté certains des faits à certaines personnes mais, nous, nous n'avons pas les moyens de diffuser ça auprès de nos membres ou nous n'avons pas le personnel pour transmettre ça à nos membres de la façon dont on aimerait le faire.

1180

Cela veut donc dire qu'il n'y a pas eu de consultation en ce qui concerne les aires protégées dans le passé. Ce ne sont que quelques personnes qui ont été mises au courant et elles n'ont pas les moyens, et ces personnes-là aussi doivent gérer toutes sortes d'autres questions en même temps. Soit qu'elles n'ont pas le temps ou les moyens de s'assurer que la consultation se fasse adéquatement auprès de tous nos membres.

1185

Un autre point que j'aimerais soulever concerne la gestion des réserves de biodiversité. Si nous devons proposer nos propres aires, ma question serait : qui autorise la gestion de ces aires protégées? Vous dites que c'est géré par un comité. Et qui nomme les personnes sur ce comité?

1190

Et si nous voulons nous-mêmes proposer des aires qui seraient gérées, nous voulons que ce soit des Autochtones qui puissent gérer les aires que nous voudrions proposer.

1195

La raison pour laquelle nous n'avons pas proposé spécifiquement une aire protégée, c'est aussi en raison des questions territoriales, des questions de droits territoriaux. Ce dossier n'a pas encore été réglé et je parle de la question des droits territoriaux. Donc, il ne faut pas perdre cela de vue non plus.

1200

Je pense que j'avais une autre question, mais je n'arrive pas à m'en rappeler. Peut-être qu'on pourrait d'abord me répondre sur la question du comité. Qui nommerait les gens sur le comité? Comment ça se ferait tout ça?

LE PRÉSIDENT :

1205

Monsieur Bouchard? Madame Giroux?

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

1210 Je pourrais peut-être répondre au premier sujet d'abord qui est pour la recherche archéologique. C'est le ministère de la Culture et des Communications qui a identifié ce secteur-là comme étant un secteur à potentiel archéologique.

1215 Nous, on a relevé cette information-là. Mais en créant une aire protégée à cet endroit-là, il n'y a pas d'intention du ministère de faire des recherches ou quoi que ce soit. Il n'y a pas d'initiative de notre part de faire de la recherche archéologique. Ce n'est pas notre domaine, ce n'est pas notre champ de compétence.

1220 Donc, s'il y a des gens qui veulent faire de la recherche, ça ne sera pas de notre initiative, et j'ose espérer que vous serez consultés et que vous serez d'accord avec une telle recherche.

1225 Pour ce qui est du comité de gestion, nous, dans la présentation au tout début, on présente les grandes lignes de ce que pourrait être la gestion d'une réserve de biodiversité. C'est une vision d'abord qui est préliminaire et qui veut présenter une idée de gestion pour l'ensemble des territoires.

1230 Donc, il n'y a rien de précis pour chaque aire protégée. Par exemple, il y a environ une cinquantaine de réserves de biodiversité projetées actuellement au Québec. Nous, nos principes de gestion sont que la gestion doit être pensée et réalisée en région et non pas à Québec par le ministère.

1235 On veut que ça soit une gestion participative. Donc, tous les gens, les groupes qui ont un intérêt sur ces territoires-là, qui sont concernés directement par ces territoires-là, devraient participer à la gestion. Ils devraient participer activement et faire leurs recommandations.

1240 Sans faire la liste de tous les organismes qui pourraient être intéressés ou touchés, on est conscients que votre communauté serait assurément un des organismes directement concernés. Donc, on espère que vous seriez intéressés à participer à la gestion de ces territoires-là.

1245 Mais pour ce qui est du mode de fonctionnement, nous, ce qu'on propose, c'est que les gens de notre direction générale, ici en Abitibi-Témiscamingue, regardent avec les organismes concernés quelle façon de faire, quel modèle serait le plus adapté à chaque territoire et à chaque région. Donc, on veut laisser une souplesse sur la façon de gérer ces territoires-là et on ne veut pas imposer de Québec un modèle unique pour gérer toutes les réserves de biodiversité.

1245 Donc, je ne sais pas si ça répond à la question?

LE PRÉSIDENT :

1250 Il y avait, dans la question de monsieur Polson, deux autres éléments. Bien, un auquel vous avez répondu en partie sur comment on pense que les membres vont être choisis. Mais ce que j'aimerais savoir, c'est qu'aujourd'hui, on ne sait pas ni comment ils vont être choisis puis qui va décider qui est sur le comité.

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

1255 Non, je ne peux pas répondre à savoir qui, comment. Je répéterais un peu la même chose qui est ça serait les groupes ou les organismes qui sont directement concernés par ces territoires-là.

1260 Dans le cas, par exemple, de la communauté ici de Winneway, bien, ça serait à vous de décider qui chez vous devrait participer, devrait être en lien avec le ministère ou devrait faire partie du comité de gestion pour gérer, par exemple, la réserve de biodiversité du lac des Quinze.

LE PRÉSIDENT :

1265 L'autre question de monsieur Polson, c'était : est-ce qu'un jour la communauté pourrait envisager qu'elle gère ces territoires?

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

1270 À mon niveau à moi, c'est difficile de répondre. Il ne faut pas considérer ça comme une réponse négative. À mon avis, comme gestionnaire, je ne sais pas si la question se pose comme un gestionnaire unique de ce territoire-là. Mais là, à ce moment-là, j'aurais envie de référer au SAA, parce que ça dépasse notre champ de compétence juridique.

1275 Tout ce que, nous, ce qu'on peut dire, c'est que s'il y avait des négociations entre le gouvernement et votre communauté, bien, l'existence de la réserve de biodiversité, ce statut-là devrait respecter les conclusions de cette négociation-là. Sinon, ça relève d'un niveau supérieur à nous actuellement, à savoir qui peut être le ou les gestionnaires ou un unique gestionnaire.

1280 Nous, ce qu'on veut, c'est que ça soit participatif autant que possible, que ce soit régionalisé et non pas centralisé avec un modèle unique.

LE PRÉSIDENT :

1285 Vous nous avez dit que vous étiez responsable de la surveillance et des autorisations, du contrôle et des autorisations, mais pourriez-vous envisager de déléguer la gestion de ces

territoires? Indépendamment des négociations, de déléguer la gestion de ces territoires ou êtes-vous ouverts à une cogestion?

1290

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

À ma connaissance, dans la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, il y a un article qui existe et qui prévoit une possibilité de déléguer la gestion de certaines responsabilités, donc en tout ou en partie des responsabilités de gestion de ces territoires-là.

1295

Je ne peux pas vous dire si les autorités de mon ministère seraient ouvertes à ça, mais je pourrais poser la question et m'informer.

1300

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît.

Est-ce que ça répond à vos questions, monsieur Polson?

1305

M. JERRY POLSON :

Oui.

1310

LE PRÉSIDENT :

En avez-vous une autre?

1315

M. JERRY POLSON :

(TRADUCTION) Je me souviens de l'autre partie de ma question. En fait, c'est plus une recommandation. Lors de la présentation, vous avez dit que vous vouliez protéger environ 8 % de l'Abitibi-Témiscamingue au total. C'est ça? Oui.

1320

Je suis un peu ce qu'il se passe à travers le pays. Il y a une couple de semaines, 1 500 scientifiques ont pris position et on demandé au gouvernement fédéral de protéger les forêts boréales à travers le Canada. À partir de Terre-Neuve, ça traverse tout le Canada.

1325

Leur recommandation est de protéger 50 % de la forêt boréale. Alors, ma recommandation, c'est que votre ministre revoie son 8 % et essaie de l'augmenter pour être davantage conforme avec un grand nombre de professionnels qui se préoccupent du réchauffement global, qui se préoccupent de la forêt boréale et des écosystèmes. Parce qu'il n'y a pas de frontière entre les provinces et les juridictions, l'environnement ne suit pas ces

frontières établies par l'homme.

1330

Alors, ma recommandation, c'est que vous augmentiez votre pourcentage de 8 % à au moins 15 %.

LE PRÉSIDENT :

1335

Merci, monsieur Polson. Monsieur Mathias?

À moins que quelqu'un d'autre de la communauté veuille intervenir, ce que je vous laisse valider, ça va être à votre tour.

1340

CHEF STEEVE MATHIAS :

(TRADUCTION) Je pensais qu'il allait donner une réponse à Jerry.

1345

LE PRÉSIDENT :

À moins que monsieur Bouchard veuille en donner une là, mais je pense que c'était juste une recommandation.

1350

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

Je crois que, effectivement, la décision du gouvernement est de créer 8 % du territoire en aires protégées. Peut-être que votre recommandation sera reçue et il pourra avoir une nouvelle décision du gouvernement. Ce n'est pas moi qui peut prendre cette décision-là.

1355

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur Bouchard.

1360

Alors, monsieur Mathias?

CHEF STEEVE MATHIAS :

(TRADUCTION) J'aimerais convertir sa recommandation en exigence.

1365

J'ai beaucoup apprécié les commentaires de la part des gens, les gens de Temiscaming aussi. Je pense qu'il est clair qu'il y a un intérêt pour ce genre de projet.

1370

Il semble que les gens aient un esprit ouvert par rapport à cela. Ils sont heureux de cette initiative. Mais ce qu'il faudrait préciser par contre, c'est que ça ne s'arrête pas ici aujourd'hui

après cette séance. Il y aura davantage de suivi à être assuré par la suite.

1375 Pour moi, c'est un début, et j'aimerais féliciter monsieur Haemmerli d'avoir relevé ce défi de venir dans la communauté pour tenir cette séance, parce que nous avons fait ce genre de demande à d'autres commissions du BAPE pour d'autres projets et nos demandes avaient été refusées. Alors, comme je l'ai dit, j'aimerais vous féliciter d'avoir accepté de venir ici.

1380 Et j'aimerais qu'on transmette l'appréciation de ma population à l'effet qu'ils sont très heureux de voir ce que nous avons fait ici cet après-midi.

1385 Mais je pense qu'il faut dire clairement, et que ça soit enregistré, que notre territoire, le territoire dont on parle aujourd'hui, n'a jamais été l'objet d'un traité. Nous n'avons jamais cédé nos droits. Nous n'avons jamais cédé le titre que nous détenons sur ce territoire. Je pense qu'il faut vraiment prendre cette question au sérieux.

Et notre objectif, et je pense que Jerry l'a bien exprimé en ce qui concerne la gestion, et on ne veut pas être mis dans une position de minorité où on sera dépassés par le nombre.

1390 Le président a fait référence à une formule de cogestion. Ça, c'est un concept auquel nous sommes très ouverts aussi et, vous savez, tant qu'on ne nous met pas dans une situation minoritaire où on n'aura pas de réel poids dans la prise de décision.

1395 Vous savez, tous les sites sont importants pour nous, mais ceux de des Quinze nous tiennent plus particulièrement à coeur, parce que nous y avons la vieille Long Point, la vieille Sand Point. Et les gens sont très inquiets ou sont très préoccupés plutôt. Nous avons des activités, nous avons des plans en ce qui concerne ces secteurs. C'est pour ça que nous devons être activement impliqués, engagés, afin qu'on ne puisse pas créer des conflits par rapport au projet que nous voulons mettre en oeuvre.

1400 Le Chef Polson de la Première nation de Temiscaming a fait référence à certains de leurs projets à Bull Rock. Nous aussi, nous avons des projets dans les secteurs de Sand Point et de Long Point.

1405 N'oubliez pas qu'à Sand Point, il y a aussi un cimetière. Il y a un village, nous y allons. Nous le fréquentons en été. Nous avons fait des rassemblements spéciaux. Pendant l'été, nous avons l'intention de tenir davantage de rassemblements de cette nature. Nous voulons nous assurer que ce que nous allons faire sera la bonne chose à faire.

1410 On ne recherche pas la perfection, c'est très difficile à atteindre dans la société d'aujourd'hui, mais ce qu'on veut, c'est améliorer les choses et essayer d'éviter de faire des choses que nous pourriez regretter plus tard.

1415 Alors, je pense que si nous sommes impliqués dès le départ, comme Conrad l'a mentionné tantôt, vous savez, quant à moi, le dialogue est ouvert. En autant que ce dialogue est maintenu d'une façon très respectueuse, je pense qu'on pourra s'attendre à davantage de résultats positifs.

1420 Mais j'ai une question. Les aînés ont fait référence à d'autres sites, Rapide-Deux, lac Roger. Est-ce qu'il y a une procédure que nous devons mettre en place pour essayer de répondre à ces préoccupations qui ont été exprimées cet après-midi? Comment pouvons-nous assurer le suivi de cela?

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

1425 Si j'ai compris, c'était pour si vous avez des propositions d'autres sites pour des aires protégées et s'il y a une façon de faire ou un processus. Oui. En fait, ça serait tout simplement de nous transmettre une proposition, idéalement une localisation cartographique avec quelque chose d'écrit pour nous indiquer quels sont les éléments d'intérêt, que ce soit écologique, ou culturel, ou autre, faunique, tout ça, donc pour nous aider à localiser le territoire et comprendre quels sont les éléments d'intérêt.

1430 Et nous, on va traiter cette demande-là, assurément. Donc, ce n'est pas si complexe que ça, dans le sens où toutes les propositions qu'on reçoit, on les regarde assurément. Et on peut vous recontacter par la suite pour obtenir de l'information plus précise.

1435 Et ce que je peux dire, c'est que pour tout nouveau territoire ou pour toutes les étapes à venir, pour des projets d'aires protégées, déjà dans nos façons de faire, il y a beaucoup plus de contacts, de consultations et d'information auprès de tous les groupes, dont les communautés algonquines ici.

1440 J'entendais monsieur Polson, le Chef Polson de Temiscaming First Nation parler qu'il n'y a pas eu beaucoup d'échanges et de contacts. Déjà actuellement, on a une façon de faire qui est beaucoup plus transparente, où il y a beaucoup plus d'échanges. Et au besoin, si vous le souhaitez, on peut se rencontrer plus fréquemment et discuter encore plus en profondeur de chaque projet.

1445 Donc, ça, c'est une chose. Et d'ailleurs, vous avez mentionné au début de ce que vous avez dit que, pour vous, ce n'était pas la fin l'audience ici. Moi, ce que je voudrais préciser, et pour le Chef Polson aussi, c'est que, pour nous, ce n'est effectivement pas la fin. J'ai perçu que, pour vos communautés, vous avez été peu impliqués dans ce processus-là jusqu'à la mise en réserve qui est le statut actuel.

Nous sommes rendus à l'étape des audiences publiques. J'ai entendu dire aussi qu'il n'y

1455 avait pas suffisamment de temps. Moi, ce que je peux vous dire, c'est que, avant d'attribuer un statut permanent, il faudrait prendre le temps puis faire le maximum de contacts.

1460 Et ce qu'on vous présente actuellement, ce sont des projets qui sont ici pour connaître vos préoccupations, mais connaître vos propositions d'amélioration. Donc, dans les documents que vous êtes susceptibles de déposer au BAPE en vertu de la présente audience, bien, nous, on peut recevoir toutes les propositions d'amélioration et de modification de ces territoires-là.

1465 Donc, ce n'est pas la dernière étape. Ce n'est pas la fin. Nous, on est ouverts à vous rencontrer, à discuter pour améliorer ces projets-là, puis connaître encore plus en profondeur vos préoccupations, si vous voulez nous en dire plus que ce qu'on peut échanger présentement dans l'audience publique aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT :

1470 J'aimerais rajouter quelque chose, monsieur Mathias. La commission du BAPE, elle a un mandat qui est limité dans le temps. Donc, vous allez nous dire des choses mais, à un moment donné, on va remettre un rapport au ministre, puis ça va arrêter là.

1475 Donc, je vous suggère effectivement de mettre en place une forme de lien avec le ministère avec lequel vous allez continuer à échanger. Mais si vous leur envoyez des propositions dans les semaines qui viennent et que c'est durant notre mandat, la commission est intéressée à les avoir aussi pour faire ses propres recommandations au gouvernement.

CHEF STEEVE MATHIAS :

1480 (TRADUCTION) Il y a une date limite pour soumettre un mémoire écrit?

LE PRÉSIDENT :

1485 Il y a deux choses. Il y a un délai légal qui est six mois après la fin des consultations. Donc, c'est six mois après la deuxième partie de l'audience. Donc, c'est six mois après aujourd'hui. Ça, c'est le délai légal.

1490 Le délai de travail qu'on a habituellement sur ces dossiers est le même que les autres mandats que le BAPE a, et c'est de l'ordre d'environ... le calendrier des commissions est organisé sur quatre mois à peu près.

CHEF STEEVE MATHIAS :

1495 (TRADUCTION) C'est-à-dire qu'on aurait quatre mois pour préparer un mémoire?

LE PRÉSIDENT :

On planifiait de le faire vers la mi-août, la remise du rapport à la ministre. Ah! Mais pour présenter, vous, un mémoire à la commission?

1500

CHEF STEEVE MATHIAS :

Oui.

1505

LE PRÉSIDENT :

Avez-vous une idée du temps que ça vous prendrait, vous? Parce qu'à partir du moment où, nous, on commence à rédiger...

1510

CHEF STEEVE MATHIAS :

(TRADUCTION) J'écris pas vite.

LE PRÉSIDENT :

1515

Il ne faudrait pas que ça dépasse... plus ça va tarder, plus ça va être difficile à intégrer, quoi qu'on a quand même une bonne idée. Mais trois semaines, ça vous va?

CHEF STEEVE MATHIAS :

1520

(TRADUCTION) Un mois?

LE PRÉSIDENT :

1525

Trois semaines. Un mois? Fin juin?

CHEF STEEVE MATHIAS :

(TRADUCTION) Fin juin?

1530

LE PRÉSIDENT :

Un mois.

1535

CHEF STEEVE MATHIAS :

(TRADUCTION) Très bien. Et le dernier commentaire que je voulais faire, si ça se

réalisait ce statut d'aire protégée, ce devrait se faire sans préjudice à nos droits et à nos titres autochtones. Merci.

1540

LE PRÉSIDENT :

Pour votre dernier commentaire, comme je vous l'ai dit, vous allez avoir une réponse du Secrétariat aux Affaires autochtones et vous pourrez réagir en conséquence, si vous jugez que ça porte atteinte ou non à vos droits.

1545

Pour ce qui est de votre demande à propos de Sand Point, Long Point, il y avait Rock Lake, Roger River, Sand Point et Long Point, vous nous les avez identifiés sur la carte tantôt. Les deux autres, est-ce qu'on peut les identifier sur la même carte qu'on a là? Est-ce que vous pourriez le faire avant qu'on quitte ou, en tout cas, nous signifier où ils sont?

1550

CHEF STEEVE MATHIAS :

(TRADUCTION) Jimmy, c'est Helen qui a mentionné les autres sites, Roger Lake et pour Rapide-Deux? Mais je ne sais pas si Rapide-Deux est sur la carte par contre. Non, ce n'est pas sur cette carte-là, mais je pense que Roger Lake est sur la carte. Non, Rapide-Deux n'est pas sur cette carte.

1555

LE PRÉSIDENT :

Rapide-Deux, on peut le trouver, mais c'est les deux autres qu'on veut être sûr avec vous que c'est ceux qu'on identifie comme il faut.

1560

CHEF STEEVE MATHIAS :

(TRADUCTION) J'ai une autre question. Vous savez, nous allons préparer un mémoire. Il y a des aspects techniques et il y a aussi des implications légales à tout cela.

1565

Et j'avais fait cette demande à Angliers, c'est-à-dire obtenir des ressources pour nous aider à produire notre document de position dans ce dossier. Et je ne sais pas si c'est Mathieu qui m'a informé que le SAA avait des budgets qui permettraient de nous accommoder à cet égard.

1570

Je ne suis pas sûr si nous comprenons la chose de la même façon. D'après ce que je comprends, ça concerne les consultations. Alors, on parle de biodiversité. Si la communauté désire retenir les services d'un biologiste, il faudrait que nous soumettions un budget, soumettre un projet, une demande au SAA. SAA va analyser notre demande. Et la fin de juin va arriver et ils vont dire : «On est en vacances» et ça sera difficile pour nous.

1575

1580 Il va falloir qu'on se débâte pour rencontrer cette échéance de fin juin. C'est ça les conséquences ou les répercussions de ne pas avoir les ressources immédiatement à notre disposition pour fin de production de ce mémoire.

LE PRÉSIDENT :

1585 Quand vous avez été informés du fonds de soutien à la consultation, puis de la façon dont il fallait procéder, avez-vous adressé une demande au Secrétariat aux Affaires autochtones?

CHEF STEEVE MATHIAS :

1590 (TRADUCTION) Nous l'avons fait. Comme j'ai dit, nous sommes en conflit avec le ministère des Ressources naturelles. Nous avons monsieur Jean-Charles Coutu qui agit comme médiateur dans cette affaire.

1595 Et en termes de procédure de consultation, nous avons soumis un budget. Nous avons une lettre de présentation, un budget. Tout cela a été soumis au gouvernement. Ça a été fait par l'entremise du médiateur et ça a été traité par le ministère des Ressources naturelles.

1600 Et, actuellement, tout le monde nous réfère au SAA, mais le SAA est celui qui coordonne toutes nos négociations en rapport avec le médiateur. Et le SAA agit au nom du gouvernement du Québec. Je ne sais pas pourquoi tous les ministères nous disent de nous adresser au SAA. Et ils sont très conscients de la situation, de ce qu'il se passe.

1605 Je pense que la balle est dans leur camp. C'est à eux de réagir à cela. Nous avons une demande officielle pour mettre en place un processus de consultation. Le MRN a répondu à cela et il y a une différence d'environ 80 000 \$ entre ce qu'on demande et ce qu'ils offrent. C'est là où les choses en sont actuellement.

LE PRÉSIDENT :

1610 Donc, c'est quelque chose à régler entre le MRN et vous, si j'ai bien compris.

CHEF STEEVE MATHIAS :

1615 (TRADUCTION) Mais eux nous réfèrent aux mêmes personnes, au SAA. Mais le SAA n'a pas encore pris de décision là-dessus. Le médiateur devait être à Québec cette semaine, mais je ne lui ai pas encore parlé.

LE PRÉSIDENT :

1620 Monsieur Desrochers, avez-vous quelque chose à ajouter à cela ou monsieur Spalding?

M. DANIEL SPALDING :

1625 En fait, j'ai entendu parler de ce dossier-là notamment par monsieur Mathias ce matin. Et j'ai entendu des bribes au bureau à Rouyn, mais je ne pourrais pas m'avancer sur... je ne suis pas assez au fait du dossier pour pouvoir m'avancer ici sur l'information qui circule ou sur l'avancement du dossier.

LE PRÉSIDENT :

1630 Pouvez-vous le valider, puis retourner à monsieur Mathias?

M. DANIEL SPALDING :

1635 Oui, certainement, je vais demander aux personnes impliquées qu'elles contactent monsieur Mathias pour discuter de l'avancement du dossier.

LE PRÉSIDENT :

1640 Merci. C'est tout ce que je peux faire aujourd'hui. Moi, j'ai une autre question pour vous. Il avait été question de nom en première partie, de nom, de trouver un nom autre que lac des Quinze pour le territoire.

CHEF STEEVE MATHIAS :

1645 O.K.

LE PRÉSIDENT :

1650 Alors, Les Sentinelles des Quinze nous ont fait une proposition qu'ils ont validée, semble-t-il, avec vous. Je ne sais pas si vous en avez des propositions à faire.

CHEF STEEVE MATHIAS :

1655 (TRADUCTION) Vous savez, le territoire qui comprend Sand Point et Long Point, on réfère à ce secteur comme lac des-Quinze. Si les choses continuent comme ça, c'est ce nom que le territoire va porter.

1660 Moi, j'ai suggéré qu'on devrait donner un nom algonquin. Et la seule chose à laquelle je suis arrivé, c'est Kakinwawigak.

 C'est ce que le président me demande, c'est quoi le nom qu'on voudrait voir porter à ce territoire. C'est comme ça qu'on voudrait nommer.

1665 Il y a deux noms. Il y en a un pour Long Point et l'autre pour Sand Point. On pourrait donner les deux noms?

LE PRÉSIDENT :

1670 Vous pouvez aussi revenir dans votre mémoire.

CHEF STEEVE MATHIAS :

1675 (TRANSCRIPTION) Peut-être qu'on va arriver avec un nom complètement différent aussi.

LE PRÉSIDENT :

 On attendra. Monsieur Chief?

1680 **M. ELVIS CHIEF :**

 (TRANSCRIPTION) Bon après-midi! Je suis Elvis Chief. J'ai une préoccupation probablement avec l'ordre du jour. On parle d'aires protégées et, ce matin, il y a eu une réunion avec Tembec concernant leur CAAF, leur plan de gestion sur 25 ans.

1685 Je me demandais si ces aires protégées sont incluses dans les négociations que vous avez eues ce matin avec Tembec. Peut-être que ça va contredire tout ce qu'on dit cet après-midi. C'est ça mon inquiétude.

1690 Pourquoi est-ce qu'on a eu l'audience du BAPE après? Peut-être qu'on aurait dû voir Tembec hier. On aurait eu plus de temps de consulter notre population afin de bien comprendre ce qu'il se passe. Alors, c'est ça qui me préoccupe.

1695 Mais en fait, ce que j'essaie de dire, c'est est-ce que ça fait partie des plans de 25 ans? Toutes les aires protégées, est-ce qu'elles sont incluses dans ces plans de 25 ans de gestion forestière?

LE PRÉSIDENT :

1700 Je vais laisser répondre les gens du ministère mais, ces aires protégées-là, il n'y aura

plus d'activités forestières. Monsieur Bouchard?

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

1705 Je confirme. Dans les projets que nous vous avons présentés aujourd'hui, c'est déjà convenu avec l'industrie forestière qu'il n'y aura pas de coupe forestière. Je vais quand même laisser Daniel...

M. DANIEL SPALDING :

1710 Tout à fait. Pour continuer sur ce que monsieur Bouchard a mentionné, ce que vous avez vu ce matin comme planification, je peux vous garantir qu'il n'y a aucune intervention de prévue dans les réserves de biodiversité projetées, que ce soit pour le plan général ou les éléments du plan général qui vous ont été présentés ce matin, 2008-2013, ou que ce soit pour les différentes planifications annuelles qui ont eu lieu depuis la mise en place de la réserve de biodiversité projetée.

1715 Ça, c'est une des tâches du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, en fait le bureau que je coordonne, de m'assurer qu'il n'y a pas d'intervention forestière dans les réserves de biodiversité projetées.

M. ELVIS CHIEF :

1720 Merci. Merci pour vous autres pour venir à Winneway.

LE PRÉSIDENT :

1725 Ça fait plaisir. Merci, monsieur Chief.

1730 Pas d'autres interventions? Pas d'autres questions?

Oui, madame Giroux. Excusez, pardon.

Mme WENDY GIROUX :

1735 (TRADUCTION) J'aimerais ajouter un commentaire à ce que vous avez dit concernant les droits autochtones. Vous espérez que ces aires protégées vont respecter les droits autochtones lors de consultations futures.

1740 Après les consultations que nous avons faites l'été dernier, nous avons rencontré différentes communautés. Et un des commentaires du Chef Polson était à l'effet qu'il était très préoccupé du fait que ces aires protégées devaient respecter les droits autochtones.

1745 Dans la réglementation, il n'y a rien de précis par rapport aux communautés autochtones.
Et depuis lors, il y a un article qui a été ajouté à la réglementation pour inclure les droits autochtones, qui mentionne que vos activités seront respectées lors de la mise en oeuvre. Alors, c'est un complément d'information.

LE PRÉSIDENT :

1750
Merci, madame Giroux.

M. ELVIS CHIEF :

1755 (TRADUCTION) Je pense que quand le Chef a mentionné l'expression «sans préjudice» comme une condition pour qu'on puisse appuyer un tel projet, c'est que, dans l'avenir, il nous reste quand même à présenter une revendication territoriale. Et si ce territoire devient soumis à une revendication ou inclus dans une revendication territoriale, alors, c'est que ces aires protégées ne constitueront pas un précédent à l'égard de nos futures droits territoriaux.

1760
Mme WENDY GIROUX :

Je vais répondre en français ce coup-là pour être sûre.

1765 Au niveau de l'ajout qui a été fait dans le règlement, c'est plus particulier aux activités que les Autochtones peuvent faire dans le territoire. Donc, on vient dire spécifiquement que vos activités peuvent être poursuivies de la façon que vous le faisiez.

1770 Au niveau des négociations futures avec le gouvernement concernant the aboriginal rights and the treaties, les discussions et les négociations que vous auriez avec le gouvernement, les résultats de ces discussions-là, ils n'aurait pas d'effet.

Je veux dire, l'aire protégée n'influencerait pas vos discussions. Donc, les discussions seraient... vas-y.

1775
M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

1780 S'il y avait un traité ou une entente entre le gouvernement du Québec et votre communauté, toute autre communauté, l'existence de l'aire protégée respecterait ces négociations-là et les conclusions ou l'entente que vous auriez pu avoir.

Donc, je ne peux qu'être spéculatif, mais je donne un exemple figuratif, s'il s'agissait de transférer des terres en votre faveur, bien, qu'il y ait une aire protégée ou la partie adjacente à l'aire protégée, il n'y aurait aucune différence. Donc, l'aire protégée elle-même va respecter

1785 toute entente qu'il y aurait entre votre communauté et le gouvernement.

Donc, le but, c'est justement qu'il n'y ait aucun préjudice à l'égard des négociations à venir.

1790 **CHEF STEEVE MATHIAS :**

Et qu'elle ne porte pas atteinte à nos droits ancestraux...

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

1795

C'est ça.

CHEF STEEVE MATHIAS :

1800

... puis aux titres.

M. MARC-ANDRÉ BOUCHARD :

Oui.

1805

LE PRÉSIDENT :

Ça va? Ça va, monsieur Mathias?

1810 **CHEF STEEVE MATHIAS :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1815

Oui. Pas d'autres commentaires? Pas d'autres interventions? Pas de droit de rectification?

1820 Alors, je vais mettre fin à cette séance. Mais avant de le faire, je vais inviter le Chef Polson de Temiscaming, s'il le veut, à déposer un mémoire dans le même délai d'un mois que j'ai donné à monsieur Mathias. Donc, si vous le désirez, vous avez un mois pour préparer un mémoire pour déposer à la commission sur les projets qui touchent votre territoire.

CHEF CONRAD POLSON :

1825

(TRADUCTION) Je pense qu'on peut le faire mais, comme vous avez dit, monsieur

Spalding a déjà toute cette information. Alors, je pense que si ces deux personnes-là se parlaient, ça pourrait peut-être... ils savent qu'on veut protéger ce secteur-là.

1830 Nous, on a déjà préparé quelque chose, ils sont déjà au courant de cela, mais ça ne devrait pas prendre beaucoup de temps.

LE PRÉSIDENT :

1835 Si vous voulez que la commission du BAPE fasse un message au gouvernement, je vous suggère de nous envoyer aussi cette information. C'est votre choix. Mais si vous nous l'envoyez, on se fera porteur du message, ce qui n'empêche pas la chose de cheminer dans les ministères, mais ça nous permettra de faire suivre vos demandes au gouvernement.

1840 **CHEF CONRAD POLSON :**

(TRADUCTION) Très bien, merci.

LE PRÉSIDENT :

1845 Merci, monsieur Polson.

Monsieur Spalding?

1850 **M. DANIEL SPALDING :**

En réponse à ce que Chef Polson a mentionné, effectivement, je vais transmettre la cartographie que, nous, nous avons du territoire Bull Rock.

1855 Par contre, je ne prétends pas connaître l'ensemble de vos préoccupations. Donc, je ne serais pas apte à les mentionner à la commission. Donc, moi, ce que je vais me limiter à faire, c'est de transmettre la cartographie.

LE PRÉSIDENT :

1860 D'accord. Merci beaucoup. Ça va? Merci, monsieur Polson.

1865 Alors, ceci met fin à cette séance publique. Puis ceci met également fin à la deuxième partie de l'audience publique. Donc, nous, nous allons retourner chez nous reprendre tout ce qui nous a été déposé, analysé. Et normalement au mois d'août 2007, nous allons déposer un rapport à la ministre.

Alors au nom de la commission et de toute l'équipe, je remercie tous ceux qui ont

1870 participé à cette séance. Je vous remercie particulièrement de nous avoir accueilli chez vous et d'avoir pris le temps de nous recevoir et de nous expliquer vos préoccupations.

1875 Je remercie aussi tous ceux qui nous ont aidé dans cette tâche, que ça soit la logistique, la sténographe, le service de traduction, et toutes les personnes qui gravitent autour du travail d'une telle commission.

Je vous remercie aussi d'avoir permis que ça se déroule dans un climat serein et respectueux. Et, donc, je déclare cette partie publique de l'audience close.

1880 Alors, merci à tous et au plaisir. Meegwetch.

Mme HELEN HUNTER :

Prière en algonquin.

1885

1890 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

ET J'AI SIGNÉ:

1895

LISE MAISONNEUVE, s.o.